

## DE LA BIBLIOTHEQUE A LA MEDIATHEQUE

Régine Roussel

### BREF HISTORIQUE

En France l'évolution de la bibliothèque vers le concept de médiathèque a commencé avec la création des discothèques de prêt (1957) c'est à dire l'introduction d'un document non imprimé à côté du livre.

Mais il a fallu attendre 1974 pour qu'une commission de catalogage des "non livres" soit créée par l'AFNOR.

Le terme non-livres traduit de l'américain "non books" affirmait l'hégémonie du livre et de l'imprimé. La définition officielle était la suivante : "terme qui s'applique à tout document-texte, tout document-image ou tout document-son dont la consultation ou l'utilisation passe nécessairement par l'intermédiaire d'un appareillage approprié".

En fait cette définition mettait l'accent sur le document en tant que support. Et c'est effectivement en opposition au livre que sont nés les termes de nouveaux médias ou nouvelles technologies. Puis dans les années 80 est apparue la vidéo dont la création de collections a été fortement impulsée par le Ministère de la Culture. Ainsi de façon très naturelle les bibliothèques ont donc constitué à l'intérieur de leurs locaux des collections de disques, de vidéos, de cassettes etc ... qui ont donné naissance aux secteurs :

discothèque - vidéothèque - cassetothèque - logithèque -  
ludothèque - artothèque ...

En parallèle la formation des bibliothécaires se définissait par un tronc d'études commun puis par le choix d'une spécialisation liée en partie à l'étude d'un média (disque - image)

### LA BIBLIOTHEQUE MULTI-MEDIA

Ainsi est née la bibliothèque multi-média qui proposait dans ses locaux une juxtaposition des supports avec à la tête de chacun des secteurs un bibliothécaire spécialisé.

La médiathèque est apparue comme l'extension de la bibliothèque vers de nouveaux médias et donc de nouveaux services qui se différenciaient surtout par leurs conditions d'accès (prêt ou consultation - service gratuit ou payant ...)

La bibliothèque devenait aussi un lieu de diffusion de produits culturels.

## **DU DOCUMENT A LA RECHERCHE DE L'USAGER**

Dans le même temps (les années 1984/85), éclate la bombe de l'illettrisme : il existerait en France 2 millions d'illettrés. En 1986, le Ministère de la Culture publie une brochure "Bibliothèques Publiques et illettrisme" ; les bibliothèques conscientes de la gravité de ce problème et de l'enjeu social se tournent alors vers ce non-public et commencent à se préoccuper des faibles lecteurs et du public potentiel qui pourrait fréquenter la bibliothèque. Le bibliothécaire devient médiateur.

## **LE BIBLIOTHECAIRE MEDIATEUR**

S'appuyant d'une part sur les études auprès des publics faibles lecteurs, sur les enquêtes sociologiques (telles que les Pratiques Culturelles des Français 1973-1981-1989) et d'autre part initié au management et au marketing le bibliothécaire cherche alors à différencier ses publics, à répondre aux attentes multiples de chacun, à anticiper les besoins. Aussi est-il obligé de repenser la médiathèque, d'en faire un lieu convivial, de répartir les espaces, de repenser la classification des documents, de revoir les heures d'ouvertures, ses lieux de dessertes, ses possibilités de partenariat et se rend compte de la nécessité de coopérer.

Entre temps les missions de la médiathèque se sont développées : à la conservation du patrimoine, au prêt de documents à l'exploitation des documents dans un but à la fois d'éducation et de loisirs se sont ajoutées progressivement la bataille contre l'illettrisme et la nécessité d'oeuvrer au coeur du social avec des partenaires pour une meilleure insertion des citoyens de la ville.

## **ET LA MEDIATHEQUE DE DEMAIN ?**

A chacun sa réponse.

Nouveau centre culturel ? Lieu spécialisé dans un domaine particulier ? Service d'information ? Lieu ressources ? Ou alors verrons-nous la médiathèque sans murs, puisque les évolutions techniques rendent maintenant possible le développement des interrogations à distance : bases de données, cable, télématique, et que les pratiques à domicile des usagers tendent-elles aussi à se développer.

## L'EXPERIENCE DE GIVORS

Lorsque la bibliothèque s'est installée en 1982 dans ses nouveaux locaux elle répondait strictement aux normes avancées par la Direction du Livre et comprenait donc une discothèque de prêt. Et c'est tout naturellement qu'elle est devenue Bibliothèque-Discothèque Municipale.

L'intégration de fonds vidéo nous semblait à nous professionnels très intéressante car nous pensions ainsi élargir notre public. Mais ce choix n'a pas été retenu par les élus pour des raisons budgétaires. La bibliothèque n'a pas eu sa vidéothèque.

Cependant dans le cadre des acquisitions régulières, chaque fois que le besoin s'en faisait sentir nous achetions des documents sur d'autres supports afin de les utiliser lors d'animations (cela concernait surtout les diapositives et la vidéo). Puis le choix a été fait par les bibliothécaires de réserver un petit budget pour l'achat de livres cassettes et de constituer un embryon de collection qui a reçu toutes les faveurs du public.

C'est donc petit à petit que différents supports sont apparus dans la bibliothèque au côté du livre (disques compacts - diapositives - vidéos - livres cassettes - vidéodisque - CD ROM).

La notion de médiathèque est apparue officiellement en 1989 sur la base d'un projet qui s'articulait en 3 axes :

- 1 objectif culturel visant d'une part à améliorer le service rendu aux usagers (réaménagement des horaires d'ouverture au public, réorganisation des collections par centres d'intérêt, intégration des différents médias), d'autre part à travailler en direction de publics spécifiques, notamment les faibles lecteurs

- 1 objectif de coopération indispensable pour pouvoir toucher ces différents publics avec comme objectif final de créer sur la ville un véritable réseau de lecture publique.

- 1 objectif de gestion pour se donner les moyens d'atteindre nos objectifs une meilleure organisation et une responsabilisation plus grande de chaque membre de l'équipe.

Aujourd'hui 3 ans après nous continuons ce travail et nous avons le souhait de développer auprès du plus large public l'accès aux nouvelles technologies (CD ROM par ex.) mais nous ressentons de façon cruciale le besoin de repartir du livre, de la lecture, d'y associer des partenaires différents et de faire en sorte que la lecture soit l'un des moyens de lutte contre l'échec scolaire et contre l'exclusion sociale.

<p><b>1982-85</b> * bibliothèque-discothèque : Dynamisme dû au nouvel équipement 2 000 lecteurs en 81 → 28 000 en 83 46 000 prêts en 81 → 72 000 en 83 95 000 en 85</p> <p><b>1986-87</b> * tassement des statistiques interrogations enquête auprès de 2 300 lecteurs faisant ressortir amélioration possi- bles quant à l'information, à la clas- sification ...</p> <p><b>1988</b> * des réponses sont apportées - LE FIL D'ARIANE (outil de communi- cation avec les lecteurs) - INFORMATISATION CORRECTE DES PRETS fin 88 3 514 lecteurs actifs 101 200 prêts</p> <p>Pendant toute cette période les actions de développement de la lecture ont porté sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- animations régulières (cf. AUTUMNE DU LIVRE)</li> <li>- collaboration avec milieu scolaire (ZEP)</li> <li>- développement du bus dans les quartiers</li> <li>- travail inter-institutionnel (notamment quartier des Vernes)</li> </ul>	<p>Aujourd'hui compte tenu</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la diversification des supports</li> <li>- des nouvelles expériences en matière de classement</li> <li>- de la meilleure connaissance de nos publics</li> <li>- de la reconnaissance des qualifications du personnel et de ses besoins de formation</li> </ul> <p>le projet de la médiathèque peut être défini selon 3 objectifs</p> <p>* <u>1 objectif culturel</u> Redéfinition des fonctions et missions de la médiathèque : non plus accumuler mais valoriser et communiquer -</p> <p>2 orientations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>amélioration du service rendu aux usagers</u> médiathèque : lieu d'information, de documentation, d'action culturelle, mise en valeur des fonds, constitution de fonds multi-média diversifiés.</li> <li>- <u>sensibilisation à la lecture des faibles lecteurs</u> travail en direction de publics spécifiques (petite enfance adolescence, femmes au foyer, adultes en formation, retraités ...)</li> </ul> <p>* <u>1 objectif de gestion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- meilleure organisation des tâches</li> <li>- responsabilisation plus grande de chaque membre de l'équipe</li> </ul> <p>* <u>1 objectif de coopération</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer les différentes collaborations et en amorcer d'autres, afin de créer un véritable réseau de lecture publique à l'échelle de la ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaménagement des horaires d'ouverture au public (septembre 89)</li> <li>- Nouvelle classification par CENTRES D'INTERET, plus adaptée aux pratiques du public (été 89)</li> <li>- Amélioration de la signalisation (été 89)</li> <li>- Mise en route de nouvelles fonctions informatiques (interrogations par le public - septembre 89) (minitels)</li> </ul> <p>Les actions de développement de la lecture en direction de ces publics devront faire l'objet (de la part des bibliothécaires) de projets précis élaborés en liaison avec la directrice.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaménagement de la médiathèque en 7 secteurs sous la responsabilité de bibliothécaires</li> <li>- Révision systématique du fonds (désherbage/acquisitions)</li> <li>- Nouvelle répartition des tâches visant à décharger les bibliothécaires des tâches de rangement, prêts et retour des documents et d'inscription des lecteurs - à responsabiliser chaque personne sur des points précis en tenant compte des motivations</li> </ul> <p>Il appartient aux bibliothécaires, d'envisager chaque action en tenant compte dans la mesure du possible des possibilités de coopération (autres secteurs - autres services municipaux - autres institutions).</p>
--	--	--

QUELQUES POINTS PARTICULIERS

LES NOUVEAUX SECTEURS	LES CENTRES D'INTERET	LES HORAIRES D'OUVERTURE
<p>7 grands secteurs multi-média sous la responsabilité de bibliothécaires qui ont pour mission</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la constitution et la valorisation de leur fonds,</li> <li>- l'information du public sous toutes ses formes,</li> <li>- l'animation de leur secteur</li> </ul> <p><u>MUSIQUE &amp; ARTS DU SPECTACLE :</u> Christian MASSAULT</p> <p><u>SECTEUR ENFANCE :</u> Bernadette MONTEIL</p> <p><u>SECTEUR ADOLESCENCE :</u> Bernadette MONTEIL</p> <p><u>SECTEUR FICTION, LITTÉRATURE :</u> Thérèse DIMOULIN</p> <p><u>SECTEUR DOCUMENTAIRES :</u> Thérèse DIMOULIN</p> <p><u>SECTEUR INFORMATIONS &amp; ACTUALITES :</u>  Régine ROUSSEL</p> <p><u>BIBLIOTHÈQUE &amp; DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE :</u> Claudine OLIVIERO-FISSOT</p>	<p>Une nouvelle classification pour répondre à la demande du public ainsi qu'à ses pratiques, tout en regroupant certains types de documents jusque là dispersés.</p> <p>Cette classification simple et évolutive s'accompagnera nécessairement d'une signalisation. Chaque document aura son logo, signe d'appartenance à un centre d'intérêt.</p> <p><u>CENTRES D'INTERET POUR LA FICTION</u> POL POLICIER VEC AVENTURES &amp; VECU SF SCIENCE-FICTION NOU NOUVELLES HIS ROM.HISTORIQUES TER ROMANS DU TERROIR BD BANDES DÉSINÉES SEN ROMANS SENTIMENTAUX NAV LIVRES EN GROS CARACTÈRES HUM HUMOUR LK7 LIVRES CASSETTES</p> <p><u>CENTRES D'INTERET POUR LES DOCUMENTAIRES</u> MED MEDIAS &amp; COMMUNICATION ESP VIE DE L'ESPRIT SOC VIVRE EN SOCIÉTÉ PUT LA POLITIQUE &amp; LES INSTITUTIONS TRA L'HOMME AU TRAVAIL SCI SCIENCES &amp; TECHNIQUES NAT LA NATURE &amp; LA TERRE SAN SANTÉ, BIEN ÊTRE MAI LA MAISON SPO SPORTS &amp; LOISIRS POE POÈTES &amp; POÉSIE LIT LANGUES &amp; LITTÉRATURES ARP ARTS PLASTIQUES SPE ARTS DU SPECTACLE BIO BIOGRAPHIES VO LIVRES EN LANGUE PAY PAYS &amp; PEUPLES D'ORIGINE REG REGION</p>	<p>Proposer une amplitude d'ouverture plus large en tenant compte des spécifi- cités de Givors.</p> <p>Principes généraux : pas d'ouverture avant 10h le matin - maintien Vendredi soir 17h - maintien Samedi 17h - ouverture plus "tardive" le soir et plus régulière - essai d'ouverture entre 12 et 14h 1/2 fois par semaine - horaires pour visites de classes - une matinée obligatoire pour tous (réunions) - horaires du personnel comptent 10 mn après la fermeture au public.</p> <p>Propositions : (30h env.)</p> <p><u>LUNDI</u> Pas d'ouverture au public mais accueil de classes, tournées bus ...</p> <p><u>MARDI</u> 12h - 18h</p> <p><u>MERCREDI</u> 10h - 12h 14h - 18h</p> <p><u>JEUDI</u> 12h - 18h</p> <p><u>VENDREDI</u> 14h - 19h</p> <p><u>SAMEDI</u> 10h + 17h</p>

474

1982 - 1989  
de la bibliothèque  
vers la médiathèque

